



## Validité de la garantie d'un ordinateur

Par **Andri**, le **03/06/2013** à **11:48**

Bonjour,

J'ai acheté un ordinateur portable HP à la FNAC le 22/03/2012. J'ai noté, quelques mois après l'achat, que l'ordinateur chauffait anormalement durant le lancement de certaines applications (le portable fonctionnant "normalement" mise à part cette surchauffe, je ne me suis pas alarmé).

Or, depuis peu (1 semaine), le ventilateur se met à faire énormément de bruit et un message s'affiche au démarrage stipulant un risque de "shutdown" lié au ventilateur.

Le problème est que, sur le bon de garantie, la garantie affichée est de 1 an (théoriquement expirée donc).

Du coup, je me pose plusieurs questions:

- cette durée de 1 an correspond t-elle à la garantie constructeur ou vendeur?
- puis-je aller voir la FNAC et leur demander de résoudre le problème de mon ordinateur en invoquant un défaut de conformité (art.211-12 du code de la consommation)?

Merci d'avance pour vos conseils/réponses

Par **moisse**, le **03/06/2013** à **20:07**

Bonjour,

[citation]- cette durée de 1 an correspond t-elle à la garantie constructeur ou vendeur?

[/citation]

Cette question est de peu d'intérêt.

Votre interlocuteur reste le vendeur qui peut vous avoir consenti des garanties supérieures à celles offertes par le constructeur.

[citation]puis-je aller voir la FNAC et leur demander de résoudre le problème de mon ordinateur en invoquant un défaut de conformité (art.211-12 du code de la consommation)?

[/citation]

Oui, sauf que vous aurez à prouver que le défaut existait à la livraison.

Signification : expertise dont vous devrez faire l'avance des frais.

De vous à moi sauf si la FNAC est de bonne composition, je vous souhaite bien du plaisir.

Par contre certains processeurs sont réputés pour chauffer surtout montés sur un portable.

Chezchez sur le net d'éventuels utilisateurs ayant subi le même désagrément, pour appuyer votre demande.

Par **Andri**, le **03/06/2013** à **20:23**

Il s'avère que, concernant la surchauffe du portable, mon cas ne soit pas isolé. Plusieurs utilisateurs possédant ce modèle s'étaient déjà plaint de ce type de problème.

Je vais rassembler leurs dires pour tenter d'obtenir la réparation de l'ordinateur auprès de la FNAC. Merci pour votre réponse.